

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 8 octobre 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 octobre 2019

2019 R26 Désignation des représentants du Conseil de Paris, au sein de la Commission départementale des impôts directs locaux.

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 17 septembre 2019,

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris au sein de la Commission départementale des impôts directs locaux :

- M. François-David CRAVENNE , en remplacement de M. Pierre GABORIAU, démissionnaire, désigné lors de la séance des 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2014.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO